

# Récolte de l'atelier Tiers-lieux x Centres Culturels

## Intervenant•e•s

Yan de Trois-Tiers : [yan@troistiers.space](mailto:yan@troistiers.space)

Ute de Culture•Wapi : [ute.sperrfechter@culturepointwapi.be](mailto:ute.sperrfechter@culturepointwapi.be)

Cédric du Delta, responsable des publics : [cedric.bielande@province.namur.be](mailto:cedric.bielande@province.namur.be)

Philippe Horevoets, directeur de la culture de la Province de Namur :  
[philippe.horevoets@province.namur.be](mailto:philippe.horevoets@province.namur.be)

## 1/ Visite du Delta

avec Philippe Horevoets, directeur de la culture de la Province de Namur

Histoire du bâtiment

1964 : ouverture du bâtiment en tant que Centre de congrès

1968 : devient la première Maison de la culture en Belgique, avec un bâtiment qui n'est pas conçue pour être une salle de spectacle.

2015 : Lancement d'un concours d'architecte pour une rénovation sur fond propre de la Province de Namur (25 mio), en respectant le bâtiment d'origine construit par l'architecte Victor Bourgeois. Le groupement d'architectes "Coeur de ville" gagne le concours.

2019 : Inauguration après 3 ans de travaux

Le bâtiment actuel est composé de 6000 m<sup>2</sup>, 3 salles de spectacle, 3 niveaux d'exposition, un rez-de-chaussée en activité concédé à des tiers, une liaison avec la Sambre, une terrasse, un foyer (lieu de vie), des appartements pour des résidences, etc.

Tiers-lieu :

- Fonctionne de mieux en mieux avec le bouche à l'oreille, en multipliant les raisons de venir au Delta
- Mixité du public avec la difficulté de certains publics (SDF, toxicomanes, bandes de jeunes difficiles à canaliser) : le lien a été fait avec les services sociaux et la police, un vigil fait des rondes.
- Mais faire confiance paye au final
- Composé de trois espaces : foyer, hall, terrasse
- Accessible de 11h à 18h gratuitement, en week-end de 10h - 18h
- Fonctionne avec un cadre (ROI) claire qui permet d'opposer des comportements non conformes
- Participation est possible dans les projets artistiques du Delta (zones d'exposition réservées à des projets participatifs, potager commun...)

## 2/ Atelier

### A/ Co-définition du concept "tiers-lieu"

*A partir des éléments énoncés par Philippe Horevoets et Cédric Bielande et nos connaissances d'autres tiers-lieux. Les tirets en couleur vert représentent les mots clés du Delta.*

**Multiservice :**

- Résidence d'artistes
- Ateliers
- Programmation artistique
- Services en accès libre : Wifi, piano, potager
- Espaces pour travailler - coworking
- Espaces pour se restaurer
- Partenariats avec les services sociaux, police, associations du quartier
- Outils de créations
- Ateliers de créations
- Self-service

**Communauté :**

- Collectif
- Cohabitation des publics
- Partager
- Jeunesse
- Intergénérationnel
- Mixité
- Collaboration
- Apprentissage
- Raison d'être partagée
- Emergence de propositions

**Hybridation :**

- Polyvalent
- Croisement
- 

**Appropriation :**

- Espace ouvert
- Espace public
- Accueil
- Lieu de vie
- Cadre – ROI
- Lieu neutre comme une page blanche
- Espaces polyvalent
- Gratuité
- Convivialité
- Accessible
- Chauffé
- Bien-être
- Pratiques spontanées

## **Gouvernance partagé:**

### **Résilience/Robustesse :**

- Organique
- Laboratoire
- 

### **Modèle économique**

- Hybride

### **Modèle juridique**

### **Impact sur le territoire**

- Porosité intérieur- extérieur
- Proposer des services manquants
- Relier les acteur.ice.s du territoire

## **B/ Imaginons que les tiers-lieux soient un vent frais pour les Centres Culturels en FWB:**

- Qu'est ce que ça nous amènerait dans notre pratique?
- Quels sont les risques? / quels sont les freins?
- Quels sont les bénéfices? / Quels sont les éléments facilitants?
- Qu'est ce qui est dans ma zone d'influence (par où on pourrait commencer ?) / hors de ma zone d'influence (qui est responsable? comment agir, formuler une demande?)

### **Groupe1 :**

*Qu'est-ce la notion "tiers-lieu" amènerait dans notre pratique*

- Repenser l'accueil : le lieu, comment accueillir, les horaires
- Nouveaux publics, avec une plus grande mixité
- Plus d'appropriation des lieux avec des pratiques spontanées
- De nouveaux projets à travers des partenariats
- Nécessiterait un lâcher-prise des travailleurs du CC
- Intensification de l'exercice des droits culturels (déjà prévu dans le décret des CC)
- Partager les compétences avec des partenaires, notamment sociaux
- Possibilité d'investir des lieux dans l'espace public en gouvernance partagée si les locaux ou la structure ne permettent pas de transformer tout de suite le CC en lui-même
- Prendre le temps, proposer l'offre d'une manière régulière pour permettre au public de s'approprier les lieux...

*Qu'est-ce qui est dans notre zone d'influence*

- Interpretation possible du décret
- Chercher des possibilité dans l'espace public environnant

- Inviter d'autres services publics ou ASBL à investir le CC
- Questionner les besoins du territoire (se fait déjà dans le cadre du renouvellement du contrat programme)
- Repenser l'accueil
- Revitaliser le Conseil d'orientation, faire le travail d'analyse partagée en permanence pour en faire une instance de gestion du CC

*Freins / risques :*

- Personnel : le TL nécessite de nouveaux métiers, une polyvalence des travailleurs, des plages horaires d'ouverture qui nécessite des embauches (ou de personnes en volontariat ou bénévolat à encadrer)
- Absence de lieux adéquats
- Pas de public intéressé par ces offres, pas assez de fréquentation
- Décret des Centres culturels qui engendre des obligations pour les CC
- Personne en interne dédié à mener des partenariats ou à répondre à des appels à projets pour financer les projets TL

**Groupe 2 :**

*Qu'est-ce la notion "tiers-lieu" amenerait dans notre pratique*

- Un nouvel espace d'expérimentation pour créer ensemble
- Faire de nouvelles rencontres; explorer l'inconnu
- Émergence de projets des habitants au plus proches de leurs attentes
- Un lieu de conscience des enjeux de société, pour faire bouger "les lignes"
- Explorer comprendre, appréhender une nouvelle culture de vie du lieu.

*Freins / risques :*

- Penser court terme
- Entretenir le "mainstream"
- Gestion des équipes, des compétences, de la culture du lieu, du cadre de fonctionnement.
- Difficulté à bénéficier d'un soutien politique
- Charge de travail, logistique

*Ressources facilitantes :*

- Lacher prise
- Créer des synergies, des partenariats
- Confiance
- Ergonomie favorisant la circulation dans le lieu
- Moyens financiers
- Compétences adaptées aux réalités territoriales
- Vision long terme

*Qu'est-ce qui est dans notre zone d'influence*

- Amorcer des dynamiques participatives, offrir une force de proposition
- Ouvrir des espaces habituellement clos
- Proposer des lieux/moment d'expression et de liberté.

- Capitaliser sur de lieux partagés en facilitant la perméabilité et la transversalité des usages et des usagers.
- Soutenir des projets citoyens
- Consultation citoyenne.

### **C/ Tour de clôture**

Les mots de la fin : Inspirer, prendre des risques, négocier, inventer, protéger, ouvrir plus, démarrer, se laisser convaincre, persuader, autonomiser, accompagner.